

LA SIDRA

DE LA SEMAINE

SOUCCOT

SAMEDI 3 & DIMANCHE 4 OCT. 2009
15 & 16 TICHRI 5770CHEMINI ATSERET
SIM'HAT TORAHSAMEDI 10 & DIMANCHE 11 OCT. 2009
22 & 23 TICHRI 577043^e année

3

EDITORIAL

par Haïm NISENBAUM

Dans la joie de chaque instant

La fête de Souccot revient : cela se ressent sans aucune ambiguïté. Voici qu'un air de joie semble flotter au-dessus de la ville ; comme une petite musique d'allégresse résonne doucement dans la tête de chacun. Souccot: temps d'allégresse. De fait, cette atmosphère si reconnaissable est presque surprenante. Nous venons de célébrer Roch Hachana puis Yom Kippour et avons ainsi vécu la solennité des «jours redoutables». Nous vivons, jour après jour, dans un monde qu'une instabilité angoissante semble caractériser toujours davantage et bien des hommes ne connaissent que peu le goût du bonheur.

Pourtant, la joie de Souccot resplendit avec un si grand éclat que rien ne peut la dissimuler ou même l'amoindrir. Cette joie a-t-elle donc une telle puissance, une telle assurance qu'elles lui permettent de dépasser tous les obstacles et même de les abatre pour toujours ?

La comprendre et la vivre, c'est d'abord en percevoir les racines. Car la fête de Souccot est fondée sur une idée essentielle : la confiance en D.ieu. Il a été souvent remarqué que la Soucca, la fragile cabane qui, chaque année, est notre demeure pendant huit jours, a pu résister aux assauts du temps comme aux péripéties de l'histoire tandis que bien des monuments glorieux n'existent plus qu'à l'état de ruines à peine émouvantes.

Ce qui préserve la Soucca, ce n'est, à l'évidence, ni sa conception architecturale, ni la solidité de ses défenses, ce n'est qu'une idée : la confiance, la conscience que D.ieu assure sa – et notre – pérennité. La joie de la fête prend ainsi un sens à la fois plus grand et plus profond. Elle est pure allégresse mais aussi manifestation d'idéal. Elle est expression d'une réalité essentielle: D.ieu, Créateur du monde, ne l'abandonne pas et la vie de toute créature est le produit de Ses dons.

La fête nous donne alors à comprendre l'existence d'une autre façon : l'univers a un sens, les actes des hommes y ont une portée, l'harmonie et la sérénité sont possibles. Ce sont là autant de raisons de se réjouir. D'une certaine manière, Souccot incarne la vie telle qu'elle est véritablement, sans les artifices auxquels nous sommes trop facilement accoutumés. Sans doute est-ce ce sentiment qui explose avec Sim'hat Torah. Car c'est bien d'une explosion qu'il s'agit, celle d'une joie à présent sans limites. Elle chante comme une certitude: elle ne nous abandonnera pas. Alors que nous avançons ainsi dans ce début de l'année 5770, nous le savons : la joie est en nous, à notre porte. Elle brise les barrières et nous emmène enfin dans le temps nouveau de la joie éternelle: la venue de Machia'h.

VIVRE AVEC LA PARACHA

Adapté
d'un discours
du Rabbi
de Loubavitch

Souccot

J'ai une demeure !

Etre sans logis est l'un des phénomènes sociaux les plus tristes. Quelque pauvre que puisse être un homme, son logis lui est toujours une source nécessaire de sécurité et d'appartenance. En fait, le besoin d'avoir un foyer est si grand que le Talmud va jusqu'à affirmer que «celui qui n'a pas de logis n'est pas un être humain». Il se peut que l'on puisse survivre physiquement sans une maison, mais dans le domaine émotionnel, un logis est le besoin humain le plus essentiel. Il est inutile de dire qu'il ne s'agit pas ici du lieu où vous vous trouvez, à un moment donné. Vous pouvez être au travail, en visite chez des amis, bloqué dans un embouteillage ou en vacances à des milliers de kilomètres, tant que vous avez un lieu que vous pouvez appeler «chez moi», vous avez la tranquillité d'esprit qu'apporte une maison, un endroit où vous pouvez baisser la garde et agir comme bon vous semble.

Horaires d'entrée et sortie de SOUCCOT

PARIS – ILE DE FRANCE

1^{er} soir : (avant) 19h 10 • 2^{ème} soir : (après) 20h 13 Sortie : 20h 11

Horaires d'entrée de Souccot en PROVINCE

	1 ^{er} soir	2 ^e soir		1 ^{er} soir	2 ^e soir		1 ^{er} soir	2 ^e soir
Strasbourg	18.48	19.51	Bordeaux	19.22	20.23	Grenoble	18.57	19.58
Lyon	19.00	20.01	Toulouse	19.15	20.15	Montpellier	19.05	20.05
Marseille	18.59	19.59	Nice	18.52	19.51	Lille	19.05	20.10
			Nancy/Metz	18.53	19.57			

à partir du dimanche 27 sept. 2009

Heure limite du Chema : 10h43

Pose des Téfilines : 6h42

Fin Kidouch Levana : la nuit du samedi 3 au dimanche 4 oct. (16 Tichri) jusqu'à 5h 09

Horaires d'entrée et sortie de CHEMINI ATSERET

PARIS – ILE DE FRANCE

1^{er} soir : (avant) 18h 55 • 2^{ème} soir : (après) 19h 59 Sortie : 19h 57

Horaires d'entrée de Chemini Atsérét en PROVINCE

	1 ^{er} soir	2 ^e soir		1 ^{er} soir	2 ^e soir		1 ^{er} soir	2 ^e soir
Strasbourg	18.35	19.37	Bordeaux	19.10	20.10	Grenoble	18.44	19.45
Lyon	18.47	19.49	Toulouse	19.03	20.02	Montpellier	18.53	19.53
Marseille	18.47	19.47	Nice	18.39	19.39	Lille	18.50	19.55
			Nancy/Metz	18.39	19.43			

à partir du dimanche 4 oct. 2009

Heure limite du Chema : 10h46



Articles et contenu réalisés par le

BETH LOUBAVITCH

8, rue Lamartine - 75009 Paris

Tél : 01 45 26 87 60 - Fax : 01 45 26 24 37

chabad@loubavitch.fr

www.loubavitch.fr

Serveur vocal Le'haïm : 01 44 52 02 52

Association reconnue d'Utilité Publique
habilitée à recevoir les DONNS et les LEGS

Directeur : Rav S. AZIMOV

C'est cela, explique le Rabbi, qui est si particulier à propos de la Souccah. Normalement, nous sommes liés à une Mitsva particulière (et par l'intermédiaire de la Mitsva, à Celui qui l'a commandée) tant que nous sommes impliqués dans son application. Mais la Souccah apporte une exception. Pendant sept jours, il nous est enjoint de résider dans une Souccah, pendant sept jours, ce saint abri devient notre logis. Et, comme on vient de l'expliquer, le lien que l'on a avec sa maison ne se restreint pas au temps qu'on y passe à l'intérieur. C'est un lien toujours présent.

Pendant sept jours, nous sommes intimement impliqués dans cette Mitsva, quel que soit le lieu où nous sommes, quelle que soit l'action que nous sommes en train d'accomplir. Et il ne s'agit pas d'une implication superficielle, de la même manière que notre relation avec notre maison ne l'est jamais. Il s'agit ici d'un élément essentiel de notre identité.

Nous pouvons tenter d'approfondir quelque peu la leçon de la Souccah. Roch Hachana et Yom Kippour sont juste derrière nous. Le thème de ces fêtes, tout comme celui du mois préparatoire d'Elloul, est la Techouva, traduit habituellement par «repentance» mais dont le sens littéral est «retour». Après avoir erré pendant un an, nous revenons. Nous revenons dans l'étreinte de notre Père, dans notre foyer le plus sûr, au lieu où nous avons toujours appartenu.

Une chose j'ai demandé à Dieu, cela je recherche : que je puisse m'asseoir dans la maison de Dieu tous les jours de ma vie, pour saisir l'amabilité de Dieu (Psaume 27:4)

Mais une autre année nous attend. A nouveau nous serons forcés de quit-

ter la maison pour un long voyage. Une perspective décourageante, une pensée déprimante pour celui qui trouve tant de plaisir dans son bref séjour chez lui.

Vient alors le message de Souccot. Une fois que nous avons bien établi où se trouve notre réelle demeure, nous ne nous en détacherons jamais, où que nous soyons.

Quoi qu'il arrive durant cette nouvelle année, aussi loin de chez nous que nous conduise le voyage de la vie, nous saurons toujours retrouver le chemin de notre maison. Et le fait de le savoir nous apporte la sérénité et la sécurité.

Et nul n'est besoin d'attendre le prochain Roch Hachana pour rentrer. Il nous faut prendre chaque jour un peu de temps pour nous échapper et revenir chez nous, que ce soit par les prières matinales, à la synagogue ou même les quelques secondes nécessaires pour réciter une bénédiction sur la pomme dans laquelle nous allons croquer.

Et si c'est cela la leçon rassurante que nous tirons de la fête de Souccot, il n'est pas étonnant qu'elle soit la plus joyeuse de nos fêtes ! N'y a-t-il rien de plus gratifiant que de savoir que nous ne serons jamais sans logis !

*Pour l'élévation
de l'âme de
Rahma bat Esther
Sabbah ל"י*

11 Tichri 5766

*Puisse son âme reposer en paix
au Gan Eden*

Comme chaque année,
le Beth Loubavitch

est à votre disposition pour procéder gracieusement aux

Bénédictions sur le Loulav

auprès des personnes âgées, malades,
hospitalisées ou autres...

N'attendez pas la dernière minute,
contactez-nous au **01 45 26 87 60**
pour nous communiquer vos coordonnées



Etude du Séfer Hamitsvot du Rambam (Maïmonide)

Une étude quotidienne instaurée par le Rabbi pour l'unité du peuple juif

Mardi 29 septembre - 11 Tichri

Mitsva positive n° 127 : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint de prélever la dîme des produits de la terre.

Mercredi 30 septembre - 12 Tichri

Même étude que le 11 Tichri

Jeudi 1^{er} octobre - 13 Tichri

Même étude que le 11 Tichri

Vendredi 2 octobre - 14 Tichri

Mitsva positive n° 127 : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint de prélever la dîme des produits de la terre.

Mitsva positive n° 128 : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint de prélever la seconde dîme.

Mitsva négative n° 152 : Il nous est interdit de dépenser l'argent du rachat de la seconde dîme pour tout autre usage que la nourriture ou la boisson.

Samedi 3 octobre - 15 Tichri

Mitsva négative n° 150 : C'est l'interdiction qui nous a été faite de manger la seconde dîme, en cas d'impureté, avant de l'avoir rachetée, même à Jérusalem, car la règle générale est qu'une seconde dîme devenue impure doit être rachetée, même à Jérusalem.

Mitsva négative n° 151 : Il est interdit à une personne en deuil de consommer la seconde dîme.

Dimanche 4 octobre - 16 Tichri

Mitsva négative n° 141 : C'est l'interdiction qui nous a été faite de consommer la seconde dîme des céréales (non encore rachetée) en dehors de Jérusalem.

Mitsva négative n° 142 : C'est l'interdiction qui nous a été faite de consommer la seconde dîme du vin hors de Jérusalem.

Mitsva négative n° 143 : C'est l'interdiction qui nous a été faite de consommer la seconde dîme de l'huile (non encore rachetée) hors de Jérusalem.

Lundi 5 octobre - 17 Tichri

Mitsva positive n° 119 : Il s'agit du commandement qui nous a été ordonné que tous les fruits des arbres de la quatrième année soient consacrés.

Mardi 6 octobre - 18 Tichri

Mitsva positive n° 131 : Il s'agit du commandement nous enjoignant de déclarer devant le Saint béni soit-Il que nous avons prélevé les dîmes et les offrandes de prélèvement obligatoires et de proclamer publiquement à ce propos que nous sommes véritablement acquittés de cette obligation.

Mitsva positive n° 125 : Il s'agit du commandement nous incombant de prélever les prémices et de les apporter au Temple.

Mercredi 7 octobre - 19 Tichri

Mitsva négative n° 149 : C'est l'interdiction faite au profane de manger des choses très saintes.

Mitsva positive n° 132 : Il s'agit du commandement en vertu duquel nous devons, en offrant les prémices, réciter les bienfaits de l'Eternel envers nous.

Retrouvez l'intégralité de l'étude du Séfer Hamitsvot sur notre site www.loubavitch.fr et sur le serveur vocal LEHAIM: 01 44 52 02 52

La Sidra de la Semaine est une publication hebdomadaire éditée par "La Régie Lamartine" 102 Av. des Champs-Élysées 75008 Paris

Directeur de la publication: Y. Benhamou

Impression: Imprimerie de Chabrol: 189 rue d'Aubervilliers-75018 Paris

Tiré à 35.000 exemplaires Diffusé par e-mail à 15.000 ex ISSN 1762-5440

RECIT DE LA SEMAINE

«C'est mon rouleau de la Torah !»

Henryk était très jeune en 1945 à la fin de la guerre quand les rares survivants tentaient frénétiquement de retrouver leurs proches. Il avait passé presque toute sa «vie» avec sa nourrice qui, à la demande de son père, l'avait caché. Elle avait pris des risques énormes en agissant ainsi mais elle avait accepté de bon cœur car elle aimait l'enfant. Tous les Juifs avaient été raflés et massacrés et la nourrice de Henryk n'avait pas pensé un seul instant que certains aient pu survivre, certainement pas Joseph Foxman qui avait été déporté dans le ghetto de Varsovie et de là, sans doute vers Auschwitz : chacun savait que nul Juif n'en revenait. Elle n'eut donc aucun scrupule à adopter l'enfant, à le faire baptiser et à l'envoyer au catéchisme où le prêtre local se fit un plaisir de lui enseigner «la vraie religion».

Mais le jour de Sim'hat Torah, Joseph Foxman amaigri, les traits creusés, réapparut et vint chercher son fils. Le cœur brisé, la brave nourrice se résolut à emballer les vêtements de l'enfant qu'elle chérissait sans oublier de glisser dans son balluchon le petit livre de catéchisme. Elle rappela avec fierté au père survivant que l'enfant était maintenant devenu un fervent catholique et qu'il convenait donc de l'éduquer dans cette voie.

Joseph Foxman la remercia avec effusion puis prit son fils par la main et l'emmena directement à la Grande Synagogue de Vilna. En route, il rappela à son fils qu'il était juif et qu'il s'appelait non pas Henryk mais Avraham.

Tandis qu'ils passaient devant une église, l'enfant se signa avec respect ce qui peina beaucoup son père. Un prêtre surgit alors ; il connaissait le garçon qui se précipita et lui embrassa la main avec ferveur. Le prêtre le cajola et lui recommanda de ne jamais oublier la foi chrétienne.

Intérieurement, Joseph Foxman était horrifié. Il avait tant souffert et sa seule raison de vivre dans les camps avait été la pensée qu'il retrouverait son fils ! Il aurait voulu arracher son fils des bras du prêtre, l'éloigner au plus vite de l'église mais il savait que ce n'était pas là le moyen le plus sage d'agir. Il salua le prêtre avec courtoisie mais serra un peu plus son fils contre lui. Après tout, ces per-

sonnes avaient donné l'asile à l'enfant et lui avaient sauvé la vie. Le meilleur moyen de le ramener vers le judaïsme n'était certainement pas de le brusquer et de le sermonner mais plutôt de lui montrer un judaïsme vivant et enthousiaste qui lui ferait bien vite oublier cette foi étrangère.

Ils pénétrèrent dans la Grande Synagogue de Vilna qui n'était plus que l'ombre d'elle-même. Elle qui avait vibré avec une communauté nombreuse et fervente était devenue trop grande pour les quelques rescapés d'Auschwitz qui en avaient spontanément retrouvé le chemin et qui tentaient de reconstruire leur vie.

Malgré la terrifiante réalité, malgré leur petit nombre et malgré leur état de santé - physique et psychique - lamentable, les Juifs chantaient et dansaient, faisant abstraction de tout pour se réjouir avec la Torah.

Les yeux écarquillés de surprise, Avraham contemplait la scène, bien différente de tout ce qu'il avait vécu jusque là. Il prit un vieux livre et le toucha avec respect et affection, peut-être en lointain souvenir de ce qu'il avait vu dans sa toute petite enfance. Quelque chose au fond de lui réagissait positivement à cette atmosphère sincère ; il était heureux d'avoir retrouvé son père, même s'il ne l'avait pas reconnu. Cependant, il ne se joignit pas aux danses, se contentant de regarder et, éventuellement, de frapper des mains.

Un homme qui portait l'uniforme de l'Armée Rouge Soviétique remarqua l'enfant et ne put en détacher son regard. Il s'approcha de Joseph : «C'est un enfant juif ?» demanda-t-il, incrédule.

- Oui ! répondit Joseph tout en laissant échapper un soupir à l'idée que son fils avait reçu une éducation bien différente de celle qu'il avait souhaitée.

Le soldat était comme fasciné ; il luttait pour retenir ses larmes, lui qui avait combattu sans états d'âme des ennemis féroces : «Durant ces quatre terribles années, finit-il par remarquer j'ai parcouru des milliers de kilomètres mais c'est le premier enfant juif que je rencontre ! Veux-tu danser avec moi ? Je te prends sur mes épaules !» proposa-t-il à l'enfant, émerveillé par l'uniforme.

Le père hochait la tête en signe d'acquiescement et le soldat saisit l'enfant qu'il hissa sur ses épaules. Les larmes coulaient maintenant de ses yeux sans qu'il fasse d'effort pour les cacher ; le cœur gonflé de joie, il entra dans la danse en chantant. «Voici mon rouleau de la Torah !» s'exclama-t-il en dansant de plus belle avec l'enfant qui, très fier, avait mis le képi du soldat sur sa petite tête.

Abe (Avraham) Foxman maintenant directeur de l'Anti Diffamation League aux Etats-Unis - se souvient de cet épisode comme étant son premier contact avec le judaïsme et la fierté d'être juif.

Ruth Binyamin
Kosher Spirit - www.chabad.org
traduit par Feiga Lubecki

Etude du Séfer Hamitsvot du Rambam (Maïmonide)

Une étude quotidienne instaurée par le Rabbi pour l'unité du peuple juif

Jeudi 8 octobre - 20 Tichri

Mitsva positive n° 133 : Il s'agit du commandement qui nous a été ordonné de prélever de toute pâte la 'Halla et de la donner au prêtre

Mitsva positive n° 143 : Il s'agit du commandement nous incombant de donner aux prêtres l'épaule, les mâchoires et l'estomac de toute bête pure que nous abattons.

Mitsva positive n° 144 : Il s'agit du commandement nous incombant de mettre de côté les prémices de la toison et de les donner au prêtre.

Vendredi 9 octobre - 21 Tichri

Mitsva positive n° 80 : Il s'agit du commandement qui nous a été ordonné de racheter le premier-né humain (le premier-né de la femme, même si ce n'est pas celui du mari) et de faire don de ce montant d'argent à un prêtre.

Mitsva positive n° 81 : Il s'agit du commandement qui nous incombe de racheter le premier-né mâle d'une ânesse par un agneau - s'il ne le rachète pas à sa valeur en argent comptant - et de donner l'agneau au prêtre.

Samedi 10 octobre - 22 Tichri

Mitsva positive n° 82 : Il s'agit du commandement nous incombant de briser la nuque du premier-né d'une ânesse si son propriétaire ne veut pas le racheter.

Mitsva positive n° 135 : Il s'agit du commandement nous incombant de cesser de cultiver la terre pendant la septième année.

Mitsva négative n° 220 : C'est l'interdiction qui nous est faite de tout travail du champ durant la septième année.

Mitsva négative n° 221 : Tout travail nous est interdit durant la septième année.

Mitsva négative n° 222 : Il nous est interdit de récolter, de la même façon que les autres années, ce que la terre produit spontanément la septième année.

Dimanche 11 octobre - 23 Tichri

Mitsva négative n° 223 : Il nous est interdit également de récolter les fruits des arbres, durant la septième année, de la même façon que les autres années. Nous devons le faire avec quelques modifications de façon à montrer que ces fruits sont des choses sans maître (à la disposition du public).

Mitsva positive n° 134 : Il s'agit du commandement nous incombant d'abandonner tout ce que la terre produit pendant l'année d'abandon (Chemitah) et de permettre à quiconque de prendre tous les produits de nos champs.

Mitsva positive n° 141 : Il s'agit du commandement nous incombant d'annuler toutes les dettes lors de l'année chabbatique.

Mitsva négative n° 230 : Il nous est interdit d'exiger le remboursement d'une dette à l'expiration d'une année chabbatique. Au contraire, il faut procéder à sa rémission totale.

Mitsva négative n° 231 : C'est l'interdiction qui a été faite de refuser un prêt à cause de la proximité de l'année chabbatique et du risque de remise de la dette.

ÉTINCELLES DE MACHIA'H

Comment attendre ?

Maïmonide, dans le Michné Torah (Hil'hot Mela'him, chap. 11), souligne la nécessité d'une double démarche en ce qui concerne notre rapport avec la venue de Machia'h : «Y croire... Attendre sa venue». Il ne s'agit pas là d'une simple répétition qui aurait pour but, par exemple, d'insister sur l'importance de l'idée.

En fait, la foi peut être réelle mais rester à un niveau superficiel, presque théorique, comme celle du voleur que les Sages décrivent dans le Talmud (traité Bra'hot 63a) : «A la sortie du souterrain (creusé pour réaliser son entreprise criminelle), il invoque D.ieu (pour qu'Il l'aide à réussir) !». Ce voleur est sincère dans sa prière mais sa foi est si extérieure à la réalité de ses actes qu'il ne voit même plus la contradiction entre elle et ces derniers.

Au contraire, la foi dans la venue de Machia'h doit pénétrer l'essence de chacun de telle façon que tous l'attendent très concrètement. (d'après Séfer Hasi'hot 5749, vol. I, p. 351) **H.N.**

LE COIN DE LA HALA'HA

Que fait-on à Souccot ?

«Dans des Souccot, vous habitez pendant sept jours... afin que vos générations sachent que c'est dans des Souccot que j'ai fait habiter les enfants d'Israël lorsque Je les ai faits sortir du pays d'Égypte.»

Chaque Juif prend ses repas dans une Souccah, une cabane recouverte de branchages, depuis le vendredi soir 2 octobre 2009 jusqu'à Chémini Atséret inclus, c'est-à-dire samedi après-midi 10 octobre. On essaiera d'habituer les petits garçons à prendre aussi leur repas dans la Souccah. Les femmes ne sont pas astreintes à ce commandement. Il est recommandé d'avoir des invités dans la Souccah.

Avant d'y manger du pain ou du gâteau, ou d'y boire du vin, on dira la bénédiction adéquate suivie de la bénédiction : **«Barou'h Ata Ado-naï Elo-hénou Mélé'h Haolam Achère Kidéchanou Bémitsvotav Vetsivanou Léchéve Bassouccah»** - «Béni sois-Tu, Eternel, notre D.ieu, Roi du monde, qui nous as sanctifiés par Ses Commandements et nous as ordonné de résider dans la Souccah».

Vendredi soir, après avoir mis quelques pièces à la Tsedaka (charité), à Paris **avant 19h 10**, les femmes mariées allument au moins deux bougies (les jeunes filles et les petites filles allument une bougie) avec les bénédictions suivantes :

1) **«Barou'h Ata Ado-naï Elo-hénou Mélé'h Haolam Achère Kidéchanou Bémitsvotav Vetsivanou Lehadlik Nèr Chel Chabbat Vechel Yom Tov»** - «Béni sois-Tu, Eternel, notre D.ieu, Roi du monde, qui nous as sanctifiés par Ses Commandements et nous as ordonné d'allumer la lumière du Chabbat et de la fête».

2) **«Barou'h Ata Ado-naï Elo-hénou Mélé'h Haolam Chéhé'héyanou Vekiyemanou Vehigianou Lizmane Hazé»** - «Béni sois-Tu, Eternel, notre D.ieu, Roi du monde, qui nous as fait vivre et exister et parvenir à cette époque».

Samedi soir 3 octobre (à Paris **après 20h 13**) elles allument les bougies à partir d'une bougie de 48 heures allumée avant la fête avec les bénédictions :

1) **«Barou'h Ata Ado-naï Elo-hénou Mélé'h Haolam Achère Kidéchanou Bémitsvotav Vetsivanou Lehadlik Nèr Chel Yom Tov»** - «Béni sois-Tu, Eternel, notre D.ieu, Roi du monde, qui nous as sanctifié par Ses Commandements et nous as ordonné d'allumer la lumière de la fête».

2) **«Barou'h Ata Ado-naï Elo-hénou Mélé'h Haolam Chéhé'héyanou Vekiyemanou Vehigianou Lizmane Hazé»** - «Béni sois-Tu, Eternel, notre D.ieu, Roi du monde, qui nous as fait vivre et exister et parvenir à cette époque».

A partir de dimanche matin 4 octobre et jusqu'au vendredi 9 octobre inclus, on récite chaque jour la bénédiction sur les «quatre espèces» (cédrat, branche de palmier, feuilles de myrte et feuilles de saule) :

1) **«Barou'h Ata Ado-naï Elo-hénou Mélé'h Haolam Achère Kidéchanou Bémitsvotav Vetsivanou Al Netilat Loulav»** - «Béni sois-Tu, Eternel, notre D.ieu, Roi du monde, qui nous as sanctifiés par Ses Commandements et nous as ordonné de prendre le Loulav».

La première fois, on ajoute :

2) **«Barou'h Ata Ado-naï Elo-hénou Mélé'h Haolam Chéhé'héyanou Vekiyemanou Vehigianou Lizmane Hazé»**.

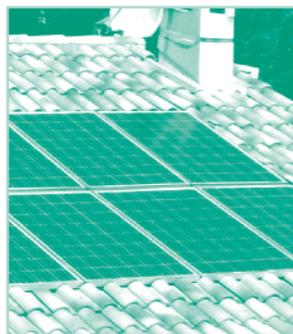
Tous les soirs de Souccot, on organise, si possible dans la rue, une fête joyeuse, Sim'hat Beth Hachouéva.

F. L.

20° 20degres.fr

Le spécialiste des énergies renouvelables

Vous vendez déjà plusieurs pompes à chaleur et kits photovoltaïques.



Nous gérons pour vous tout le reste. Vos commissions sont payées très vite (installation photovoltaïque : sous dix semaines).

Contactez-nous dès à présent au

N°Azur 0 810 810 718

PRIX APPEL LOCAL



**En 5770, passez à la télétransmission avec...
...Optic Box
la solution élue des opticiens**

Contact : 01 76 71 08 30
site internet : www.optic-box.com

STOCK PREMIUM

spécial communautaire
SPECIALISTE EN COSTUMES
DE GRANDES MARQUES

Show Room de 400 M² Hommes & Femmes

Une multitude d'offres...

Costume + Chemise + Cravate = 99 € l'ensemble
Près de 10.000 pièces de Grandes Marques à prix d'entrepôt
Cuir - Jeans - Costumes - Chemises - Chaussures - Pulls - Maille - Accessoires...
Paiement en 3 fois sans frais

25, RUE Richard Lenoir - 75011 Paris
(M° Voltaire - Près de la Place Léon Blum)
Ouvert le dimanche de 10h à 20h - Tél: 01 43 67 51 91



Votre Boîte de Tsédaka est pleine !

Vous pouvez

la rapporter au 8, rue Lamartine - Paris 9^e (M° Cadet)
Beth Loubavitch: ou 55, rue Petit - Paris 19^e (M° Ourcq)
nous contacter par téléphone au 01 45 26 87 60
Nous nous ferons un plaisir de venir la chercher

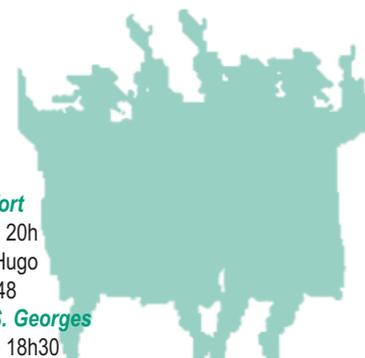
Attention : ce feuillet ne peut pas être transporté dans le domaine public pendant le Chabbat.

Souccah ouverte...

- **Paris 2**
6 rue de la Bourse
Tél. : 06 10 22 02 77
- **Paris 3**
restaurant La Dolce
312, rue saint Martin
Tél. : 06 12 28 21 93
- **Paris 5**
9 rue Vauquelin
Tél. : 06 28 20 88 95
- **Paris 7**
27 av. de Ségur
Tél. : 06 22 03 33 07
- **Paris 10**
8 rue Legouvé
Tél. : 06 20 47 23 75
- **Paris 11**
36 rue Basfroi
18 rue Basfroi
84 rue de la Roquette
- **Paris 12**
Restaurant date kaffe
85, av. Gl Michel Bizot
Tél. : 06 61 10 62 10
- **Paris 13**
11 av. Léon Bollée
Tél. : 01 45 83 62 92
18 Bd Vincent Auriol
Tél. : 06 63 02 54 30
- **Paris 14**
Tél. : 06 27 81 98 92
- **Paris 15**
32 rue des Bergers
Tél. : 01 45 75 39 66
- **Paris 16**
9 rue Decamps (11h à 14h)
Tél. : 06 60 02 11 11
- **Paris 19**
Beth Haya Mouchka -
49 rue Petit
59 av de Flandre
- 53 rue Compans
- **Paris 20**
Beth Loubavitch
93 rue des Orteaux
- **77 Pontault-Combault**
55 rue des lilas
Tél. : 01 60 29 50 17
- **77 Meaux**
11 rue Paul Barennes
Tél. : 06 64 66 93 74
- **78 Sartrouville**
11 rue de Stalingrad
Tél. : 06 64 38 03 96
- **78 La Celle S. Cloud**
1 av des étangs
Tél. : 06 09 78 05 58
- **78 Montigny le Bretonneux**
48 rue Jean Cocteau
Tél. : 06 22 83 55 82
- **78 Poissy**
12 rue L. Caroline
Tél. : 06 60 93 52 04
- **78 S. Germain en Laye**
8 bis av Carnot
Tél. : 06 17 25 52 79
- **78 Versailles**
10 rue Albert Joly
Tél. : 06 19 64 17 64
- **91 Athis Mons**
28 av. J-Pierre Bénard
Tél. : 01 69 38 71 20
- **91 Massy**
56 rue de Longjumeau
Tél. : 01 69 30 72 98
- **91 Savigny-sur-Orge**
1 av. de l'Armée Leclerc
Tél. : 06 12 12 22 46
- **91 S. Geneviève-des-Bois**
15 Allée Léo Ferré
Tél. : 06 19 72 27 47
- **92 Antony**
80 av. du Pdt Kennedy
Tél. : 06 65 63 68 00
- **92 Bois-Colombes**
78 rue Victor Hugo
Tél. : 06 30 46 94 05
- **92 Boulogne**
1 rue des Longs Prés
Tél. : 06 20 44 07 63
- **92 Clichy**
26 rue Mozart
Tél. : 06 63 95 98 70
- **92 Courbevoie**
47 rue de l'alma
Tél. : 06 26 41 61 06
- **92 La Défense**
82 pass. de la Coupole
Tél. : 06 23 28 96 73
- **92 Levallois**
129 rue E. Vaillant
Tél. : 06 63 19 21 25
- **92 Montrouge**
4 rue R. Barthélemy
Tél. : 06 14 25 67 81
- **92 Neuilly sur Seine**
Tél. : 06 63 04 51 90
- **92 Rueil-Malmaison**
6 rue René Cassin
Tél. : 06 76 06 93 54
- **92 Sceaux**
27 av. Jules Guesde
Tél. : 06 14 25 67 81
- **92 S. Cloud**
Tél. : 01 47 71 25 56
- **92 Sèvres**
1 Grande rue
Tél. : 06 13 87 11 97
- **92 Suresnes**
10 rue Ledru-Rollin
Tél. : 06 26 68 42 58
- **93 Aubervilliers**
17, rue du clos bénard
Tél. : 06 64 39 50 63
- **93 Bagnolet**
72 rue Hoche
Tél. : 06 60 15 67 29
- **93 Bobigny**
24 av. Henri Barbusse
Tél. : 06 16 50 50 17
- **93 Pantin**
8 rue Gambetta (heures de repas)
12 Route de Noisy
Tél. : 06 13 32 54 49
- **93 Epinay/seine**
26 bis rue Ormesson
Tél. : 06 11 42 15 33
- **93 Noisy le grand**
166 rue P. Brossolette
103 rue Dr Sureau
Tél. : 06 15 84 72 46
- **93 Romainville**
18 rue Alex. Dumas
Tél. : 01 48 91 64 15
- **93 Pierrefitte**
47 Boulevard Pasteur
Tél. : 06 25 49 89 45
- **93 S. Ouen**
7 rue Jules Guesde
Tél. : 06 24 27 51 68
- **94 Alfortville**
1 rue Louis Blanc
Tél. : 06 16 50 50 17
- **94 Bonneuil-sur-Marne**
57 rue G. Ferrand
- **94 Bry sur Marne**
16 rue M. Berthelot
Tél. : 06 20 69 24 72
- **94 Choisy le Roi**
57 av. de la République
Tél. : 06 09 20 50 46
- **94 Créteil**
21 rue des refugnicks
Tél. : 06 60 49 25 11
- **94 Fontenay-sous-Bois**
79 Bd de Verdun
Tél. : 06 19 94 74 58
- **94 Limeil-Brevannes**
20 av. de la Sablière
Tél. : 06 98 06 70 70
- **94 Nogent sur Marne**
17 av. de Joinville
Tél. : 06 64 21 59 68
- **94 Maisons-Alfort**
92-94 rue Victor Hugo
Tél. : 06 09 30 63 48
- **94 Villeneuve S. Georges**
3 rue Berthelot
10 rue Marcel Pagnol
Tél. : 06 13 83 31 05
- **95 Ezanville**
22 Route d'Ecouen
Tél. : 06 24 17 81 00
- **95 Sarcelles**
45, av. 8 Mai 1945
Tél. : 06 62 86 94 70
- **95 S. Gratien**
25 av. Waldeck-Rousseau
Tél. : 06 13 74 64 82
- **95 S. Brice**
22 rue des Rosiers
Tél 06 61 99 59 74

Sim'hat Beth Hachoéva

- **Paris 11**
mardi 6 octobre à 20h30
84 rue de la Roquette
06 23 40 26 62
- **Paris 13**
mercredi 7 oct. à 20h 30
11 Avenue Léon Bollée
01 45 83 62 92
- **Paris Bercy**
mardi 6 oct. de 18h à 22h
18 Bd Vincent Auriol
special jeunes filles
06 25 27 94 11
- **77 Meaux**
jeudi 8 octobre à 20h
11 rue Paul Barennes
06 64 66 93 74
- **77 Pontault Combault**
mardi 6 octobre à 19h30
55 rue des Lilas
01 60 29 50 17
- **78 Sartrouville**
jeudi 8 octobre à 19h 30
11 rue de Stalingrad
06 64 38 03 96
- **78 Montigny le Bretonneux**
dimanche 4 oct. à 21h30
48 rue Jean Cocteau
06 22 83 55 82
- **91 Savigny-sur-Orge**
mercredi 7 octobre à 19h
1 av. de l'Armée Leclerc
06 12 12 22 46
- **92 Bois Colombes**
Jeudi 8 octobre à 20h
78 rue Victor Hugo
06 30 46 94 05
- **92 Meudon**
mardi 6 octobre à 18h30
15 rue Georges Millandy
06 99 16 75 67
- **92 Clichy**
mardi 7 octobre à 19h
26 rue mozart
06 63 95 98 70
- **93 Bondy**
dimanche 4 octobre à 22h
156 av. Henri Barbusse
06 08 02 48 06
- **93 Aubervilliers**
Jeudi 8 octobre à 19h30
17, rue du clos bénard
- **94 Alfortville**
lundi 5 octobre à 19h30
1 rue Louis Blanc
06 16 50 50 17
- **94 Créteil**
mercredi 7 octobre à 20h
21 rue des refugnicks
06 60 49 25 11
- **94 Maisons-Alfort**
mardi 6 octobre à 20h
92-94 rue Victor Hugo
Tél. : 06 09 306348
- **94 Villeneuve S. Georges**
mardi 6 octobre à 18h30
3 rue Berthelot
06 13 83 31 05
- **95 Sarcelles**
lundi 5 octobre à 21h
45, av. 8 Mai 1945
06 62 86 94 70



Pendant Hol Hamoed Souccot,
venez tous participer à la joie de
SIM'HAT BETH HACHOÉVA

Dimanche soir 4 octobre
à 21h 30

Beth Habad de Flandre
59 Avenue de Flandre - Paris 19^e

Lundi 5 octobre à 20h
Place de la République - Paris 10^e

Mercredi 7 octobre à 20h
Place des Fêtes - Paris 19^e

Mardi 6 octobre à 20h

Salons 'Haya Mouchka
49/51 rue Petit - 75019 Paris
Grande soirée musicale
avec orchestre - jongleurs

Barbe à papa - Pop corn
saucisses - frites
dans la Souccah

- VENEZ NOMBREUX -

Fêtes pour les enfants >>>>

FABRICANT VENTE DIRECTE
LAMYLITERIE
DÉPOSITAIRE DE GRANDES MARQUES: EPEDA, TRECA, DUNLOPILLO, MERINOS, SIMMONS

Matelas - Sommiers
Banquettes - Clic-clac
Lits Gigognes
Lits électriques

MATÉLAS GARANTIS
SANS CHAATNEZ

Jusqu'à
50% moins cher,
que leurs
équivalents griffés

Ouvert du
Dim. au Vend.
Fermé le Samedi

01 47 00 73 55
3, rue du Commandant Lamy - 75011 Paris
Métro: Voltaire ou Bastille
www.lamyliterie.fr
Pour tout achat, nous vous offrons une couette !!

Le chanteur 'Hassidique
israélo-oriental

Avraham Albert Elkrief

interprète aussi
tout le répertoire
des Nigounim 'Habad

Pour toutes vos Sma'hot,
contactez l'Orchestre
Albert Elkrief au:

06 16 01 19 26 / 01 39 83 25 49

albertelkrief@neuf.fr

- **Paris 7**
mercredi 7 oct. à 13h30
27 Avenue de Ségur
06 22 03 33 07
- **Paris 10**
mercredi 7 oct. à 17h
8 rue Legouvé
06 20 47 23 75
- **Paris 11**
mercredi 7 oct à 15h30
84 rue de la Roquette
06 23 40 26 62
- **Paris 13**
mercredi 7 oct. à 17h 30
11 Av. Léon Bollée
01 45 83 62 92
- **Paris Bercy**
mercredi 7 oct à 14h 30
18 Bd Vincent Auriol
06 63 02 54 30
- **Paris 14**
mercredi 7 oct à 14h 30
synagogue Ohr Hahaim
223 rue Vercingétorix
06 27 81 98 92
- **Paris 15**
mercredi 7 oct. à 13h 30
27 av. de Ségur 75007
06 28 32 17 94
- **Paris 17**
mercredi 7 oct. à 19h30
11 Av. Léon Bollée
01 45 83 62 92
- **Paris 18**
mercredi 7 oct. à 15h30
18 Bd Vincent Auriol
06 63 02 54 30
- **Paris 19**
mercredi 7 oct. à 17h 30
11 Av. Léon Bollée
01 45 83 62 92
- **Paris 20**
mercredi 7 oct. à 17h
8 rue Legouvé
06 20 47 23 75
- **Paris 21**
mercredi 7 oct. à 17h
8 rue Legouvé
06 20 47 23 75
- **Paris 22**
mercredi 7 oct. à 17h
8 rue Legouvé
06 20 47 23 75
- **Paris 23**
mercredi 7 oct. à 17h
8 rue Legouvé
06 20 47 23 75
- **Paris 24**
mercredi 7 oct. à 17h
8 rue Legouvé
06 20 47 23 75
- **Paris 25**
mercredi 7 oct. à 17h
8 rue Legouvé
06 20 47 23 75
- **Paris 26**
mercredi 7 oct. à 17h
8 rue Legouvé
06 20 47 23 75
- **Paris 27**
mercredi 7 oct. à 17h
8 rue Legouvé
06 20 47 23 75
- **Paris 28**
mercredi 7 oct. à 17h
8 rue Legouvé
06 20 47 23 75
- **Paris 29**
mercredi 7 oct. à 17h
8 rue Legouvé
06 20 47 23 75
- **Paris 30**
mercredi 7 oct. à 17h
8 rue Legouvé
06 20 47 23 75
- **Paris 31**
mercredi 7 oct. à 17h
8 rue Legouvé
06 20 47 23 75
- **Paris 32**
mercredi 7 oct. à 17h
8 rue Legouvé
06 20 47 23 75
- **Paris 33**
mercredi 7 oct. à 17h
8 rue Legouvé
06 20 47 23 75
- **Paris 34**
mercredi 7 oct. à 17h
8 rue Legouvé
06 20 47 23 75
- **Paris 35**
mercredi 7 oct. à 17h
8 rue Legouvé
06 20 47 23 75
- **Paris 36**
mercredi 7 oct. à 17h
8 rue Legouvé
06 20 47 23 75
- **Paris 37**
mercredi 7 oct. à 17h
8 rue Legouvé
06 20 47 23 75
- **Paris 38**
mercredi 7 oct. à 17h
8 rue Legouvé
06 20 47 23 75
- **Paris 39**
mercredi 7 oct. à 17h
8 rue Legouvé
06 20 47 23 75
- **Paris 40**
mercredi 7 oct. à 17h
8 rue Legouvé
06 20 47 23 75
- **Paris 41**
mercredi 7 oct. à 17h
8 rue Legouvé
06 20 47 23 75
- **Paris 42**
mercredi 7 oct. à 17h
8 rue Legouvé
06 20 47 23 75
- **Paris 43**
mercredi 7 oct. à 17h
8 rue Legouvé
06 20 47 23 75
- **Paris 44**
mercredi 7 oct. à 17h
8 rue Legouvé
06 20 47 23 75
- **Paris 45**
mercredi 7 oct. à 17h
8 rue Legouvé
06 20 47 23 75
- **Paris 46**
mercredi 7 oct. à 17h
8 rue Legouvé
06 20 47 23 75
- **Paris 47**
mercredi 7 oct. à 17h
8 rue Legouvé
06 20 47 23 75
- **Paris 48**
mercredi 7 oct. à 17h
8 rue Legouvé
06 20 47 23 75
- **Paris 49**
mercredi 7 oct. à 17h
8 rue Legouvé
06 20 47 23 75
- **Paris 50**
mercredi 7 oct. à 17h
8 rue Legouvé
06 20 47 23 75
- **Paris 51**
mercredi 7 oct. à 17h
8 rue Legouvé
06 20 47 23 75
- **Paris 52**
mercredi 7 oct. à 17h
8 rue Legouvé
06 20 47 23 75
- **Paris 53**
mercredi 7 oct. à 17h
8 rue Legouvé
06 20 47 23 75
- **Paris 54**
mercredi 7 oct. à 17h
8 rue Legouvé
06 20 47 23 75
- **Paris 55**
mercredi 7 oct. à 17h
8 rue Legouvé
06 20 47 23 75
- **Paris 56**
mercredi 7 oct. à 17h
8 rue Legouvé
06 20 47 23 75
- **Paris 57**
mercredi 7 oct. à 17h
8 rue Legouvé
06 20 47 23 75
- **Paris 58**
mercredi 7 oct. à 17h
8 rue Legouvé
06 20 47 23 75
- **Paris 59**
mercredi 7 oct. à 17h
8 rue Legouvé
06 20 47 23 75
- **Paris 60**
mercredi 7 oct. à 17h
8 rue Legouvé
06 20 47 23 75
- **Paris 61**
mercredi 7 oct. à 17h
8 rue Legouvé
06 20 47 23 75
- **Paris 62**
mercredi 7 oct. à 17h
8 rue Legouvé
06 20 47 23 75
- **Paris 63**
mercredi 7 oct. à 17h
8 rue Legouvé
06 20 47 23 75
- **Paris 64**
mercredi 7 oct. à 17h
8 rue Legouvé
06 20 47 23 75
- **Paris 65**
mercredi 7 oct. à 17h
8 rue Legouvé
06 20 47 23 75
- **Paris 66**
mercredi 7 oct. à 17h
8 rue Legouvé
06 20 47 23 75
- **Paris 67**
mercredi 7 oct. à 17h
8 rue Legouvé
06 20 47 23 75
- **Paris 68**
mercredi 7 oct. à 17h
8 rue Legouvé
06 20 47 23 75
- **Paris 69**
mercredi 7 oct. à 17h
8 rue Legouvé
06 20 47 23 75
- **Paris 70**
mercredi 7 oct. à 17h
8 rue Legouvé
06 20 47 23 75
- **Paris 71**
mercredi 7 oct. à 17h
8 rue Legouvé
06 20 47 23 75
- **Paris 72**
mercredi 7 oct. à 17h
8 rue Legouvé
06 20 47 23 75
- **Paris 73**
mercredi 7 oct. à 17h
8 rue Legouvé
06 20 47 23 75
- **Paris 74**
mercredi 7 oct. à 17h
8 rue Legouvé
06 20 47 23 75
- **Paris 75**
mercredi 7 oct. à 17h
8 rue Legouvé
06 20 47 23 75
- **Paris 76**
mercredi 7 oct. à 17h
8 rue Legouvé
06 20 47 23 75
- **Paris 77**
mercredi 7 oct. à 17h
8 rue Legouvé
06 20 47 23 75
- **Paris 78**
mercredi 7 oct. à 17h
8 rue Legouvé
06 20 47 23 75
- **Paris 79**
mercredi 7 oct. à 17h
8 rue Legouvé
06 20 47 23 75
- **Paris 80**
mercredi 7 oct. à 17h
8 rue Legouvé
06 20 47 23 75
- **Paris 81**
mercredi 7 oct. à 17h
8 rue Legouvé
06 20 47 23 75
- **Paris 82**
mercredi 7 oct. à 17h
8 rue Legouvé
06 20 47 23 75
- **Paris 83**
mercredi 7 oct. à 17h
8 rue Legouvé
06 20 47 23 75
- **Paris 84**
mercredi 7 oct. à 17h
8 rue Legouvé
06 20 47 23 75
- **Paris 85**
mercredi 7 oct. à 17h
8 rue Legouvé
06 20 47 23 75
- **Paris 86**
mercredi 7 oct. à 17h
8 rue Legouvé
06 20 47 23 75
- **Paris 87**
mercredi 7 oct. à 17h
8 rue Legouvé
06 20 47 23 75
- **Paris 88**
mercredi 7 oct. à 17h
8 rue Legouvé
06 20 47 23 75
- **Paris 89**
mercredi 7 oct. à 17h
8 rue Legouvé
06 20 47 23 75
- **Paris 90**
mercredi 7 oct. à 17h
8 rue Legouvé
06 20 47 23 75
- **Paris 91**
mercredi 7 oct. à 17h
8 rue Legouvé
06 20 47 23 75
- **Paris 92**
mercredi 7 oct. à 17h
8 rue Legouvé
06 20 47 23 75
- **Paris 93**
mercredi 7 oct. à 17h
8 rue Legouvé
06 20 47 23 75
- **Paris 94**
mercredi 7 oct. à 17h
8 rue Legouvé
06 20 47 23 75
- **Paris 95**
mercredi 7 oct. à 17h
8 rue Legouvé
06 20 47 23 75
- **Paris 96**
mercredi 7 oct. à 17h
8 rue Legouvé
06 20 47 23 75
- **Paris 97**
mercredi 7 oct. à 17h
8 rue Legouvé
06 20 47 23 75
- **Paris 98**
mercredi 7 oct. à 17h
8 rue Legouvé
06 20 47 23 75
- **Paris 99**
mercredi 7 oct. à 17h
8 rue Legouvé
06 20 47 23 75
- **Paris 100**
mercredi 7 oct. à 17h
8 rue Legouvé
06 20 47 23 75

Cacher 'Halavi
sous le contrôle
de Beth Din
de Paris

LA REGATTA
ITALIAN TRATTORIA
PIZZA PASTA SUSHI CREPES
Vous accueille du dimanche au vendredi midi
et Moutaé Chabbat
Infos et menus :
www.mangercacher.com
LIVRAISON A DOMICILE
6, rue du Ponceau - 75002 Paris
Métro : Réaumur Sébastopol
Tél: 01 40 26 89 79

David France
Ambulance

Les ambulances
au service
de la communauté

7/7j

01 43 55 53 72
37 Av. Parmentier - 75011 Paris